

Le PARTI des ENFANTS *du MONDE*

M. DUDRAGNE Michel, Président

22, rue Maurice Blondel

21 000 DIJON

Palais de l'Élysée

55, rue du Faubourg Saint-Honoré

75 008 PARIS

A l'attention de Monsieur François HOLLANDE,
Président de la République

Objet : Incarcération et extradition de Messieurs
Olivier KARRER et Lionel GILBERTI ?

Dijon, le 14 octobre 2012

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu la réponse du 30 août de Monsieur Pierre Besnard, votre Chef de Cabinet, à notre courrier du 1^{er} juillet par lequel nous demandions à ce que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) texte supranational, adopté par l'ONU le 20 novembre 1989 et ratifié par le Parlement français en 1990, soit inscrite dans la Constitution française.

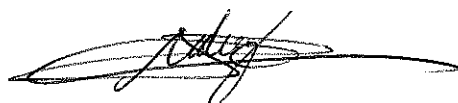
Nous venons aujourd'hui attirer votre attention sur le sort de deux de nos compatriotes qui font l'objet de Mandats d'Arrêt Européens (MAE) et qui sont incarcérés à la prison de Colmar. Il s'agit de Monsieur Olivier KARRER, arrêté le 12 juillet 2012 et de Monsieur Lionel GILBERTI, arrêté le 8 octobre 2012.

Nous sommes particulièrement étonnés par la disproportion des sanctions vis-à-vis des faits reprochés à ces français par nos pays voisins d'une part, et par l'absence d'un minimum de vérification par les autorités françaises du bien fondé des MAE (absence de jugements à l'encontre de nos ressortissants dans les pays concernés) d'autre part : respect de la présomption d'innocence et droit à un procès équitable.

Nous comptons sur votre diplomatie pour résoudre ces affaires et plus largement pour demander à l'Allemagne de permettre aux enfants franco-allemands de maintenir des liens de qualité avec leurs parents français (coparentalité), comme le stipule la CIDE.

Ci-joint pour information le Communiqué rédigé par un certain nombre d'associations militant pour la coparentalité (en particulier après divorce) et le respect des Droits des enfants souffrant de ces situations.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos salutations très distinguées ainsi que notre profond respect.



Copies pour information et pour l'étude de cette demande :

- à Monsieur Jean-Marc AYRAULT – Premier Ministre
Hôtel Matignon – 57, rue de Varenne – 75 700 PARIS
- à Madame Christiane TAUBIRA, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux
13, Place Vendôme – 75 001 PARIS
- à Monsieur Laurent FABIUS – Ministre des Affaires Etrangères
37, Quai d'Orsey – 75 007 PARIS
- aux membres du Conseil Constitutionnel - 2, rue Montpensier – 75 001 PARIS
- à l'Observatoire International des Prisons – Section française
7bis, rue Riquet – 75 019 PARIS
- à la Ligue des Droits de l'Homme
138, rue Marcadet – 75 018 PARIS